

Les décors

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **83 (2001)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IV. Les décors

Les imitations de sigillée du Haut Empire ne se distinguent pas, loin s'en faut, par la richesse ou la diversité de leurs décors. Ces derniers ne sont pourtant pas sans intérêt et illustrent l'adoption et l'adaptation de techniques d'origine méditerranéenne, directement empruntées aux sigillées importées. Au nombre de trois — le guillochage, la barbotine et le tournage dans un moule —, ces techniques sont présentées ci-dessous dans des chapitres particuliers, suivis par une conclusion synthétisant les données pour l'ensemble des types répertoriés et comparant les pratiques des potiers « helvètes » à celles des producteurs de sigillées¹.

IV.1 Bandeaux et disques guillochés

Le terme de guillochis recouvre un mode de décor par petites incisions régulières qui apparaît sur des céramiques à vernis noir dites campaniennes au début du I^{er} siècle avant J.-C.². Relativement rare sur ces productions, cette technique passera tout d'abord aux céramiques à parois fines³, puis aux sigillées italiques, sur lesquelles elle se développe surtout à partir de l'apparition du service II de Haltern, aux alentours de -10⁴. C'est, sans aucun doute, sous l'influence de ces dernières que cette technique sera adoptée par les potiers du Plateau suisse, où elle apparaît dès la période augustéenne moyenne, sur les premières TSI⁵.

Examinons d'abord le procédé, bien connu aujourd'hui grâce aux expérimentations de plusieurs céramistes⁶. Bien que certains auteurs l'aient attribué à l'emploi d'une molette⁷, il est certain que le guillochage était réalisé par les potiers antiques au moyen d'une lame vibrante, outil tranchant et flexible appliqué sur la surface du récipient de manière à ce qu'il tressaute régulièrement lors de la rotation sur le tour. Mise en oeuvre à la fin des travaux de tournassage, sur des pièces encore à la « consistance du cuir »⁸, cette technique a pu être réalisée avec des outils de formes et de matières différentes (métal, bois, os). Bien qu'aucune « guilloche » antique ne nous soit parvenue, il est probable que les artisans de l'époque aient employé des lames coudées en tôle de cuivre ou de bronze, avec lesquelles les expérimentateurs contemporains obtiennent des résultats « à l'identique ». Nous ne nous étendons pas sur les détails pratiques de cette technique, dont nous laissons aux praticiens le soin de proposer la marche à suivre⁹. Relevons cependant que ce travail demande de la précision et une bonne assise, probablement obtenues en prenant appui sur des cales ou une barre horizontale et en tenant fermement la lame de la façon présentée ci-dessous (fig. IV.1). Rappelons encore que l'espace entre les incisions est, bien évidemment, fonction du nombre de tours passés à la lame vibrante et que leurs dimensions, généralement comprise entre 3 et 10 mm, dépendent de la forme de la lame, de son inclinaison et de l'humidité du récipient¹⁰.

1. Nous n'avons pas considéré comme de véritables décors les cannelures, les gorges et les cordons marquant le profil de nombreux types TSI (voir chapitre II.2.2). La technique de l'estampage direct n'est attestée que par une seule occurrence dans notre catégorie : un plat à rebord ajouré (*unicum*), retrouvé dans le dépôt de l'atelier de La Péniche (petites feuilles estampées entre les ajours, Lousonna 4, fig. 23, n° 5). Un Drack 21 décoré d'incision au peigne est attesté à Augst (voir CRS, Taf. 62, n° 17).

2. Voir Morel 1981, pl. 45, n° 2285a 1 (disque interne) ou pl. 55, n° 2541a 1 (bandeaux externes), Ettliger et al. 1990, p. 148 ou Dufaÿ et al. 1993, p. 33.

3. Voir, par exemple, Schindler-Kaudelka 1975, Taf. 3 (nos 6 et 9).

4. Sur les services antérieurs les guillochages sont presque exclusivement représentés par des disques guillochés internes dont la fonction était peut-être autant pratique que décorative (voir ci-dessous).

5. Voir, notamment, Lousonna 9, p. 193, n° 663 (guillochis sur un bol Drack 21 de l'Horizon 3 : -20 à -10/1). Ce type de décor est également attesté sur les productions « gallo-belges » dès la période augustéenne. Voir chapitre VII.1.2.

6. La technique du guillochage a été présentée dans de nombreux ouvrages (Kaenel 1974, p. 18-19, Bémont et al. 1987, p. 26, Ettliger et al. 1990, p. 148-149, Dufaÿ et al. 1993, p. 33, Joly et al. 1996, p. 23, etc.), mais notre étude a grandement profité des expérimentations de P.-A. Capt (voir chapitre II.2 et ci-dessous).

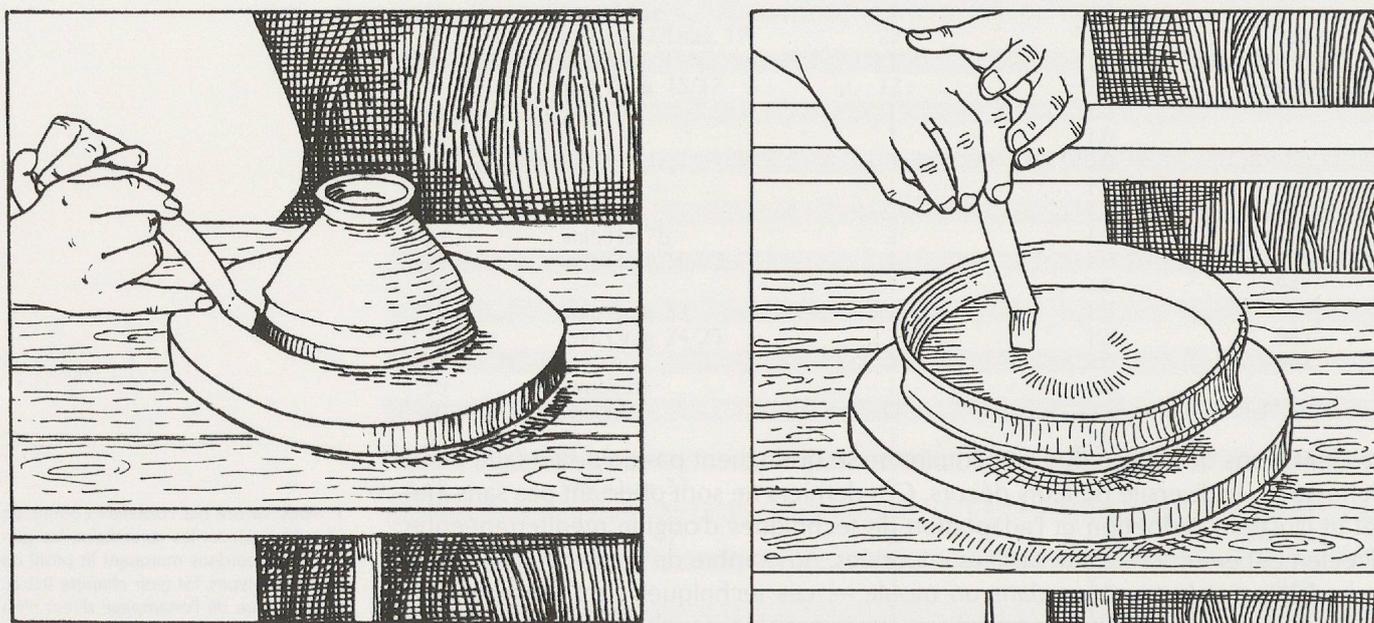
7. Voir, par exemple, Bémont et al. 1987, p. 26 ou Dufaÿ et al. 1993, p. 33 (qui réfutent cette hypothèse).

8. Voir chapitre II.2.2.

9. Les travaux de P.-A. Capt, notamment, devront faire l'objet d'une publication.

10. Dans la pratique, un guillochage se règle au son de la vibration qui permet de placer les incisions dans les espaces encore lisses.

Fig. IV.1 Le guillochage : réalisation d'un bandeau externe et d'un disque interne.



Propositions fondées sur les expérimentations de P.-A. Capt. Dessins de R. Cronin.

Sur les TSI, comme sur les sigillées des grands centres de production, ce type de décors se présente sous deux formes : des bandeaux externes, sur le bord ou la panse des récipients, et des disques guillochés, sur la surface interne de formes basses, des plats et des assiettes le plus souvent. Sur les bords, les premiers se limitent généralement à un rang de guillochis courts, particulièrement fréquents sur les imitations du service II de Haltern (fig. IV.2, n° 1). Sur les panses, ils constituent des bandeaux plus ou moins hauts (de 1 à 3 cm, habituellement), composés d'un nombre variable de rangs. Très courants sur les bols de tradition indigène (comme les Drack 21, n° 2), ces bandeaux sont souvent délimités par des cannelures et sont parfois associés à des moulures ou à des cordons (comme sur les bols 50, n° 3). Leur nombre peut varier, ainsi que l'orientation des guillochis, verticaux ou sub-verticaux dans la majorité des cas, mais parfois obliques et disposés en chevrons.

Au contraire des bandeaux guillochés externes, dont la fonction n'est que décorative, les disques guillochés internes servaient probablement aussi à améliorer le flux des gaz et, surtout, à éviter le collage de pièces empilées lors de la cuisson¹¹. D'un diamètre externe généralement proche du tiers de celui du récipient, ces disques internes, souvent délimités par de fines cannelures, sont principalement attestés sur des types précoces (plats et assiettes imit. Ha. 1, principalement, voir fig. IV.2, n° 4 et chapitre IV.4).

Les données manquent, aujourd'hui, pour une étude chrono-quantitative précise, mais les indices livrés par la typologie (voir chapitre IV.4) et par les ensembles d'horizons chrono-stratigraphiques, comme ceux des fouilles de Lousonna-Chavannes 11, permettent de proposer un premier modèle pour l'évolution de ce genre de décors sur notre catégorie. Présents, nous l'avons vu, dès l'apparition des TSI, sous la forme de disques guillochés à l'intérieur d'assiettes imit. Ha. 1 (sur des pièces signées par Vepotalus, notamment¹²) et de bandeaux ornant la panse de bols Drack 21, les décors à la lame vibrante semblent avoir connu un succès croissant jusqu'au règne de Tibère avant de régresser progressivement. Les disques internes et les rangs de guillochis sur les bords de coupes ou d'assiettes paraissent décliner les premiers et sont très rares sur les types postérieurs aux imitations de service II de Haltern¹³. Les bandeaux ornant la panse de coupes (imit. Drag. 24/25, par exemple)

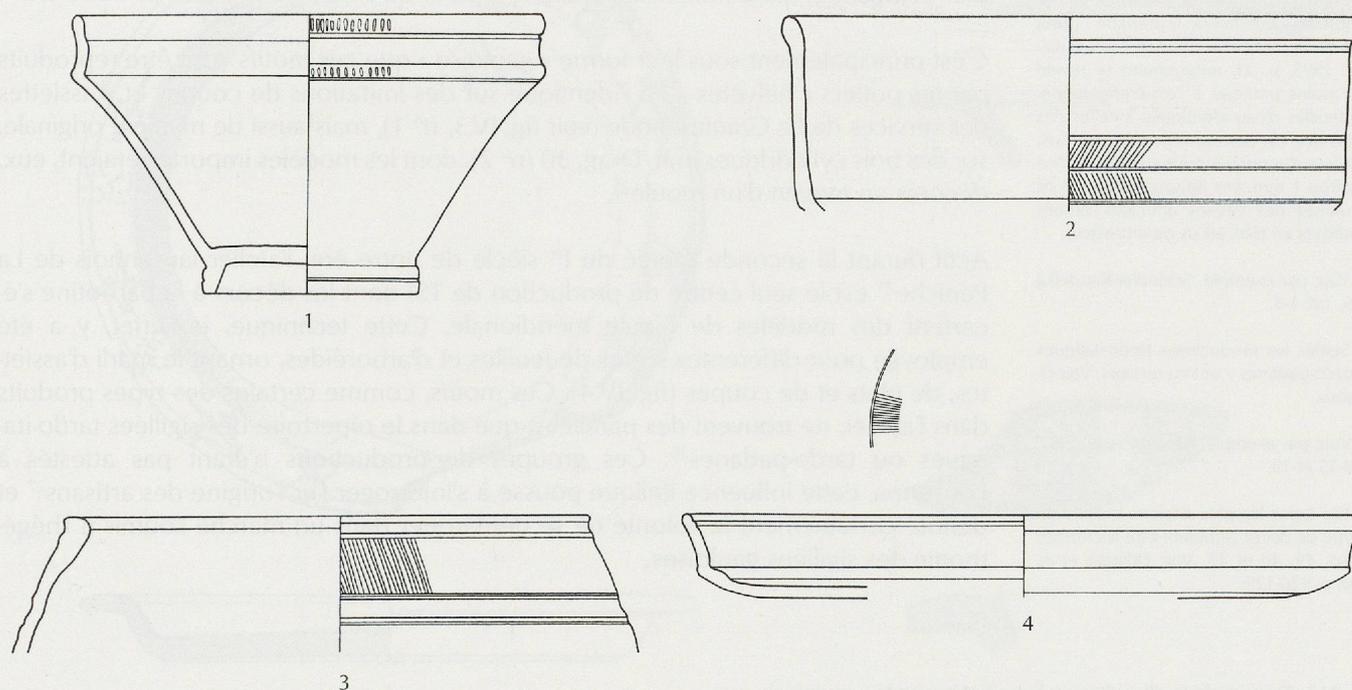
11. Les pieds des récipients reposant sur un disque guilloché ont moins tendance à coller que sur une surface lisse.

12. Voir, par exemple, Drack 1945, p. 139, n°s 5 et 9.

13. De rares disques guillochés internes sont encore attestés sur des assiettes imit. Drag. 15/17 de l'atelier de La Péniche. Voir Lousonna 4, p. 16, fig. 8, n° 2.

et, surtout, de bols de tradition indigène, semblent être restés en vogue plus longtemps. Encore attestés sur des productions de la première moitié du II^{ème} siècle, ils semblent néanmoins décliner à partir de la période néronienne¹⁴ et ne seront plus guère représentés que sur des bols Drack 21 au-delà de la période flavienne. Cette technique de décor survivra cependant aux TSI du Haut Empire et connaîtra un nouvel essor avec le développement des productions à revêtement argileux. Principalement utilisés pour décorer la panse de gobelets et de bols¹⁵, les guillochis perdureront dans cette catégorie jusqu'à la fin du Bas Empire (notamment sur les bols Lamb. 1/3)¹⁶.

Fig. IV.2 Exemples de guillochage externes et internes.



1 : rang de guillochis sur la lèvre d'une coupe imit. Ha. 8/Hof. 5 (Lousonna, voir annexe 1). 2 : bandeaux guillochés externes, disposés en chevrons, sur la panse d'un bol Drack 21 (Lousonna 9, n° 92). 3 : bandeau guilloché associé à des cordons, soulignant la lèvre d'un bol 50 (Lousonna 9, n° 80). 4 : disque guilloché interne sur le fond d'une assiette imit. Drag. 15/17 (Lousonna, voir annexe 1). Ech. 1/3.

14. Ce type de décor est rare dans l'atelier de La Péniche où il n'est représenté que sur des coupes imit. Drag. 24/25 (conformément à leur modèle) et sur une partie des bols Drack 21.

15. Voir Kaenel 1974, p. 104-105 et, par exemple, Lousonna 9, p. 77 et 79.

16. Le guillochage semble disparaître durant le haut Moyen Âge, qui voit s'imposer les décors à la molette. Voir par exemple Haldimann, M.-A. et Steiner, L., « Les céramiques funéraires du haut Moyen Âge en terre vaudoise », dans ASSPA, 79, 1996, p. 143-194 (notamment, p. 154) ou Castella, D. et Eschbach, F., « Découverte d'un habitat mérovingien à Payerne VD. Quelques données nouvelles sur la céramique domestique du haut Moyen Âge en Pays de Vaud », dans ASSPA, 82, p. 213-226 (notamment, p. 219 et 222-223).

17. Voir, par exemple, Hofmann 1986, p. 49, Bémont et al. 1987, p. 25, ou Dufaÿ et al. 1993, p. 31.

18. 45 à 55 % d'eau selon Paunier 1981, p. 27; 200 à 250 g d'argile par litre (soit environ 80% d'eau) selon les expérimentations de P.-A. Capt. La barbotine doit être apposée sur des pièces encore relativement humides, immédiatement après le lissage, pour éviter qu'elle craquelle ou, même, qu'elle se dissocie du récipient lors de son séchage, durant lequel elle subit un important retrait. Il est possible que les potiers antiques aient utilisé un défloculant comme de la potasse (obtenue à partir de cendres) pour éviter qu'elle ne s'agglomère et pouvoir, ainsi, la conserver.

19. L'emploi de barolets ou de « berlingots » en céramique, hypothèse proposée par de nombreux chercheurs (Hofmann 1986, p. 48-49, Bémont et al. 1987, p. 25 et Dufaÿ et al. 1993, p. 31, notamment) se révèle bien moins pratique à l'expérimentation. Des feuilles d'eau identiques à celles des TSI (et des TS) ont été obtenues par P.-A. Capt avec des poches pourvues d'un orifice d'environ 1 mm. Les artisans antiques ont pu utiliser des vessies animales dotées d'embouts en tôle, en os ou en roseau.

20. Voir, par exemple, Schindler-Kaudelka 1975, Taf. 1-5.

21. Seules les productions tardo-italiques ou tardo-padanes y ont eu recours. Voir ci-dessous.

22. Voir, par exemple, Bémont et al. 1987, p. 14-15 et 19.

23. Les types les plus anciens présentant ce type de décor semblent être les formes Consp. 39, 40 et 43. Voir Ettlinger et al. 1990, p. 120-129.

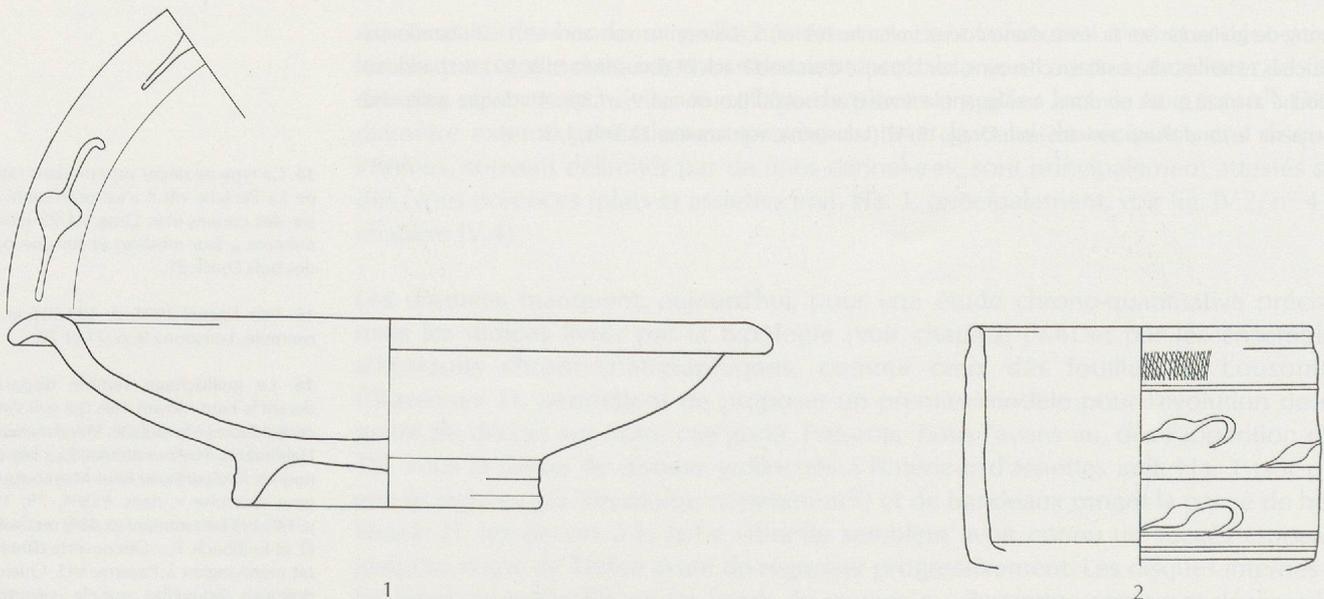
IV.2 Les décors à la barbotine

Souvent comparée à celle des décors à la crème pâtissière¹⁷, la technique de la barbotine consiste à dessiner sur un récipient avec une argile semi-liquide (la barbotine)¹⁸, probablement contenue dans une poche à douille¹⁹. Apparue, en Italie, sur des vases à parois fines dès la seconde moitié du II^{ème} siècle avant notre ère (décors d'épines et de ponctuations)²⁰, cette technique ne sera que tardivement adoptée pour les sigillées italiques²¹, puis pour celles du sud de la Gaule, où elle ne se développe qu'avec l'apparition des services A et D de La Graufesenque, durant la seconde moitié du règne de Néron²². Sur les différentes formes de ces services (assiettes, coupes, pyxides, plateaux), puis sur d'autres, comme les bols à collerette Curle 11 ou les gobelets Hermet 90, ce mode de décor est presque exclusivement représenté par des motifs en « feuilles d'eau », très simples et très uniformes, dérivant de modèles tardo-italiques plus complexes, qui semblent se répandre à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère²³.

C'est principalement sous leur forme « gauloise » que ces motifs vont être reproduits par les potiers « helvètes » : à l'identique sur des imitations de coupes et d'assiettes des services de La Graufesenque (voir fig. IV.3, n° 1), mais aussi de manière originale, sur des bols cylindriques imit. Drag. 30 (n° 2), dont les modèles importés étaient, eux, décorés au moyen d'un moule²⁴.

Actif durant la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, l'atelier lausannois de La Péniche²⁵ est le seul centre de production de TSI dont les décors à la barbotine s'écartent des modèles de Gaule méridionale. Cette technique, en effet, y a été employée pour différentes sortes de feuilles et d'arboréïdes, ornant le marli d'assiettes, de plats et de coupes (fig. IV.4). Ces motifs, comme certains des types produits dans l'atelier, ne trouvent des parallèles que dans le répertoire des sigillées tardo-italiques ou tardo-padanes²⁶. Ces groupes de productions n'étant pas attestés à Lousonna, cette influence italique pousse à s'interroger sur l'origine des artisans²⁷ et dénote certainement la volonté de se démarquer dans un marché soumis à l'hégémonie des sigillées gauloises.

Fig. IV.3 Décors de feuilles d'eau à la barbotine (style « gaulois »).



1 : assiette imit. Drag. 36 (Castella et Meylan Krause 1994, p. 79, AV 261/1). 2 : bol imit. Drag. 30 (Lousonna 9, n° 74). Ech. 1/3.

Bien qu'assez fréquent durant la période flavienne, l'emploi de barbotine pour décorer des TSI reste un phénomène très secondaire par rapport aux guillochis. Fidèles aux canons de la terre sigillée, les potiers "helvètes" du Haut Empire n'ont pas cherché à développer cette technique, au contraire des producteurs de céramiques à revêtement argileux qui, dès le milieu de la période antonine, l'utiliseront pour une vaste gamme de décors géométriques ou figuratifs (végétaux, scènes de chasse, animaux fantastiques, etc.)²⁸.

Fig. IV.4 Décors à la barbotine de l'atelier de La Péniche (style « tardo-italique »).

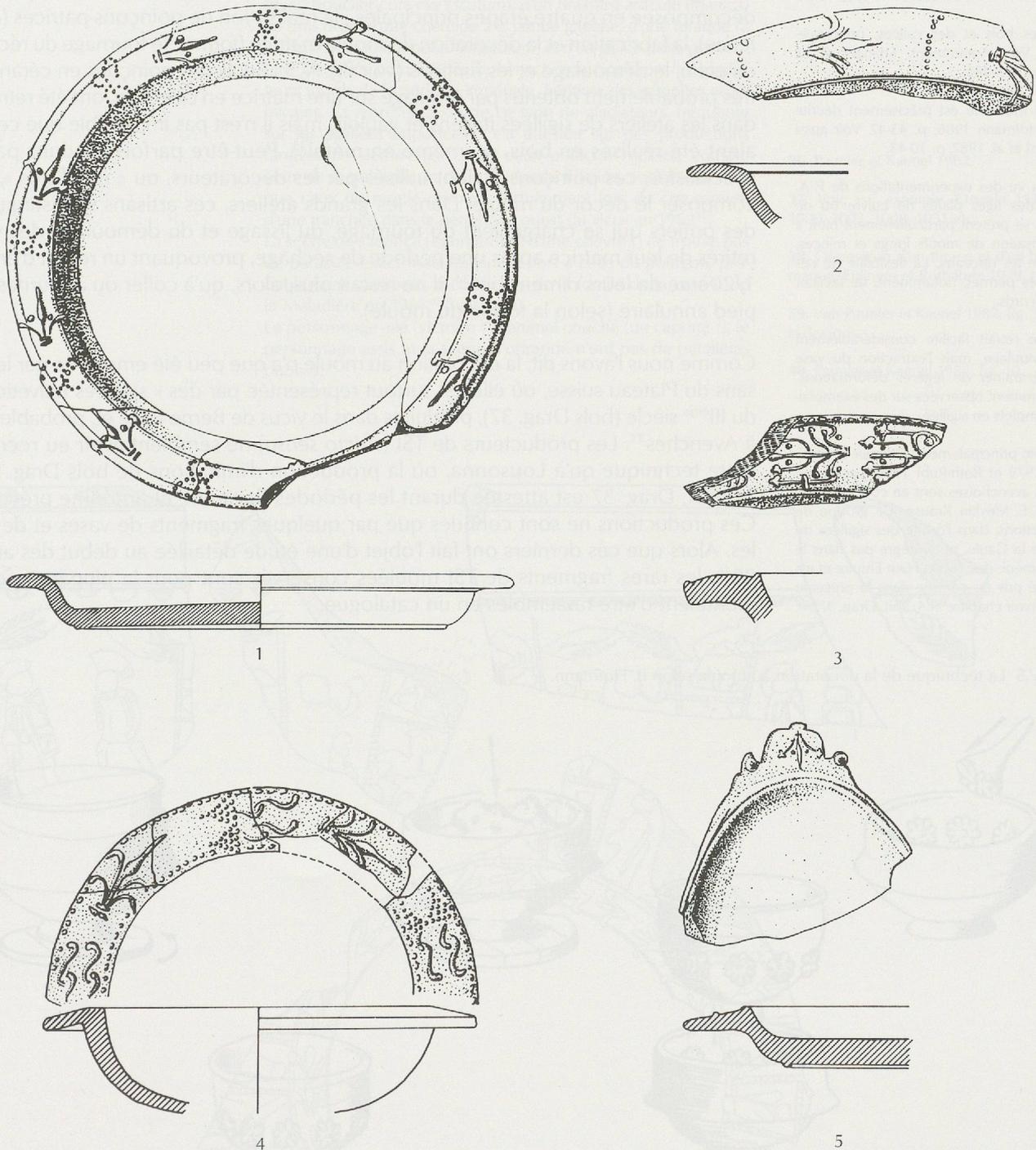
24. Des bols imit. Drag. 30 néroniens d'Oberwinterthur présentent sur leur panse des feuilles lancéolées. Voir Ebnöther et Eschenlohr 1985, Abb. 9, n° 2, ou CRS, Taf. 120, n° 17.

25. Voir Lousonna 4 et chapitre VI.1.1.

26. Voir chapitre III.3 (types « Péniche »).

27. Voir chapitre V.2.3 (Pindarus).

28. Voir Kaenel 1974.



Dessins tirés de Lousonna 4. 1-3 : assiettes Péniche 3 (fig. 21, n° 1, 4 et 6). 4 : coupe imit service B (fig. 23, n° 1). 5 : plat ovale, *unicum* (fig. 23, n° 4). Ech. 1/2.

IV.3 Les décors moulés

La décoration de vases par moulage, d'origine hellénistique²⁹, s'est principalement développée en Italie à partir du dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère, pour des gobelets à parois fines³⁰ et des sigillées³¹. Adoptée dès la fin du règne d'Auguste par les grands ateliers de Gaule méridionale, comme celui de La Graufesenque, cette technique n'a que très peu été employée par les producteurs d'imitations « helvétiques ».

29. Cette technique a, notamment, été utilisée pour les bols « mégariens » à reliefs. Voir Py et al. 1993, p. 132-133.

30. Production de « type Aco », entre autres. Voir, par exemple, Py et al. 1993, p. 517 (PAR-FIN 17) ou Lousonna 9, p. 41-44.

31. Des bols et des calices, principalement. Voir, notamment, Ettlinger et al. 1990, p. 165-185.

32. La méthode est précisément décrite dans Hofmann 1986, p. 43-47. Voir aussi Bémont et al. 1987, p. 30-43.

33. Au vu des expérimentations de P.-A. Capt, des tiges plates de cuivre ou de plomb se prêtent particulièrement bien à la réalisation de motifs longs et minces, comme les rinceaux. La flexibilité de ces matières permet, notamment, de faciliter les raccords.

34. Ce retrait facilite considérablement le démoulage, mais l'extraction du vase peut entraîner de légères déformations, fréquemment observées sur des exemplaires complets en sigillée.

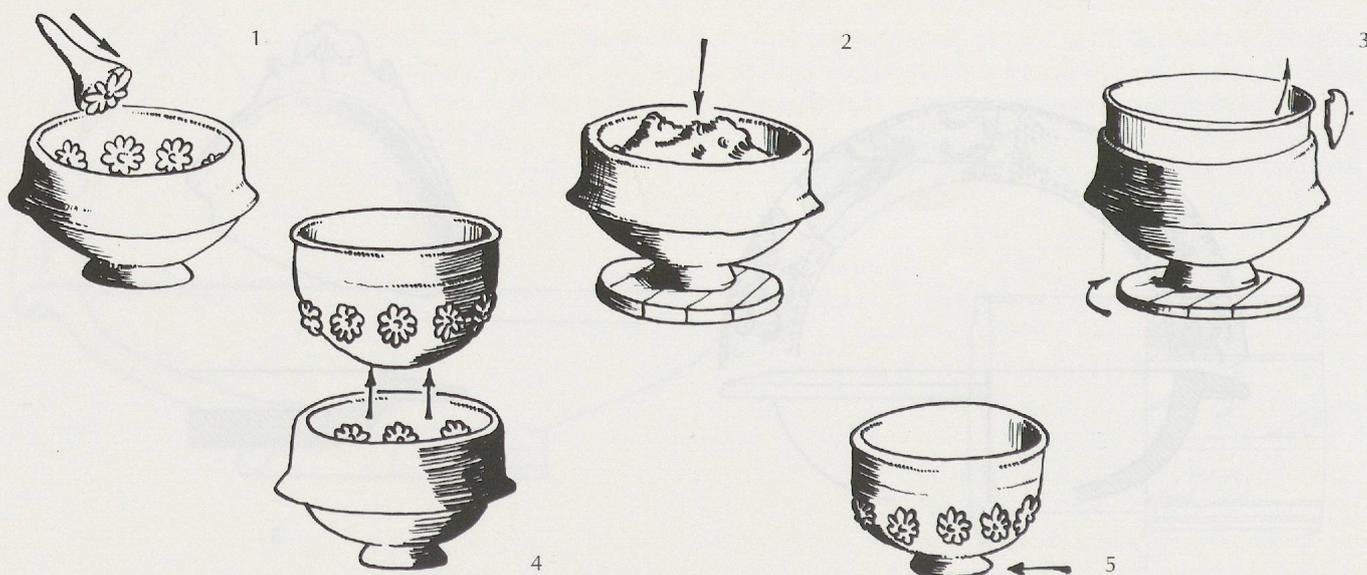
35. Voir, principalement, Ettlinger et Roth-Rubi 1979 et Roth-Rubi 1986. Les occurrences avenchoises sont en cours d'étude par M.-F. Meylan Krause. Ce groupe de productions, dans l'orbite des sigillées de l'Est de la Gaule, ne s'intègre pas dans le phénomène des TSI du Haut Empire et n'a pas été pris en compte dans la présente étude (voir chapitre III.4, imit. Drag. 37).

Nous ne nous étendrons pas sur le procédé bien connu du « tournage dans un moule pourvu de décors en creux », dont la technique a fait l'objet de nombreux travaux et ouvrages de vulgarisation³². Rappelons, cependant, que sa mise en oeuvre peut être décomposée en quatre étapes principales : la réalisation de poinçons-patrices (*characteriae*), la fabrication et la décoration du moule-matrice (*forma*), le tournage du récipient et, enfin, le démoulage et les finitions (voir fig. IV.5). Seuls des poinçons en céramique, très probablement obtenus par moulage sur une matrice en cire dure, ont été retrouvés dans les ateliers de sigillées italiens et gaulois, mais il n'est pas impossible que certains aient été réalisés en bois, ou même en métal³³. Peut-être parfois produits par des spécialistes, ces poinçons étaient utilisés par les décorateurs, ou « moulistes », pour composer le décor du moule. Dans les grands ateliers, ces artisans se distinguaient des potiers qui se chargeaient du tournage, du lissage et du démoulage des vases, retirés de leur matrice après une période de séchage, provoquant un retrait d'environ 1/20^{ème} de leurs dimensions³⁴. Il ne restait plus, alors, qu'à coller ou à tournasser le pied annulaire (selon la forme du moule).

Comme nous l'avons dit, la décoration au moule n'a que peu été employée par les artisans du Plateau suisse, où elle est surtout représentée par des « sigillées helvétiques » du III^{ème} siècle (bols Drag. 37), produites dans le *vicus* de Berne-Enge et, probablement, à Avenches³⁵. Les producteurs de TSI (*stricto sensu*) ne semblent avoir eu recours à cette technique qu'à Lousonna, où la production d'imitations de bols Drag. 29 et, surtout, Drag. 37 est attestée durant les périodes flavienne et antonine précoce.

Ces productions ne sont connues que par quelques fragments de vases et de moules. Alors que ces derniers ont fait l'objet d'une étude détaillée au début des années 80³⁶, les rares fragments de TSI moulées conservés sont pour la plupart inédits et méritaient d'être rassemblés en un catalogue.

Fig. IV.5 La technique de la décoration au moule selon B. Hofmann.



Dessins tirés de Hofmann 1986, p. 46-47.

Catalogue des TSI à décor moulé de Lousonna-Vidy

1.

Bol imit. Drag. 37. VY 89/5798-01, Lousonna 9, n° 78.

Horizon 9. 100/110 à 180/190 environ.

Décor de panneaux figurés et de panneaux figurés recoupés alternés, encadré par un rang d'oves supérieur et une guirlande trifoliée inférieure.

Oves à double arceau et bâtonnets simples.

Huit poinçons du décor figuré peuvent être décrits et interprétés : deux gladiateurs, une scène de sacrifice, un personnage ailé, une palmette, un animal couché, un personnage assis tenant un objet indéterminé et, probablement, une scène d'offrande.

Les deux gladiateurs équipés d'un casque à haut cimier, d'un grand bouclier convexe (*scutum*), d'un brassard articulé (*manica*) au bras droit, d'une cnémide à la jambe gauche, d'une tunique (à la place du traditionnel *subcuculum*) et d'un glaive droit, peuvent être identifiés comme des *oplomachi* (ou *hoplomachi*), gladiateurs lourds de la période impériale, héritiers des samnites républicains. La représentation de ce type de gladiateurs, fréquente sur les sigillées importées³⁷, est attestée sur des productions tardives de Berne-Engel³⁸. Les deux poinçons utilisés, comme ceux de la palmette et de la guirlande trifoliée, sont les mêmes que ceux du moule retrouvé fortuitement lors du creusement d'une tranchée dans la périphérie ouest du vicus en 1962³⁹.La scène de sacrifice (égorgement d'une chèvre ?) ne trouve pas de parallèle exact mais ressemble fort à celle du poinçon, probablement surmoulé, recueilli lors de la fouille de la case L' de la Maladière en 1961⁴⁰ (voir *infra*).

Le personnage ailé (victoire ?), l'animal couché (un capriné ?), le personnage assis et la scène d'offrande n'ont pas de parallèles publiés.

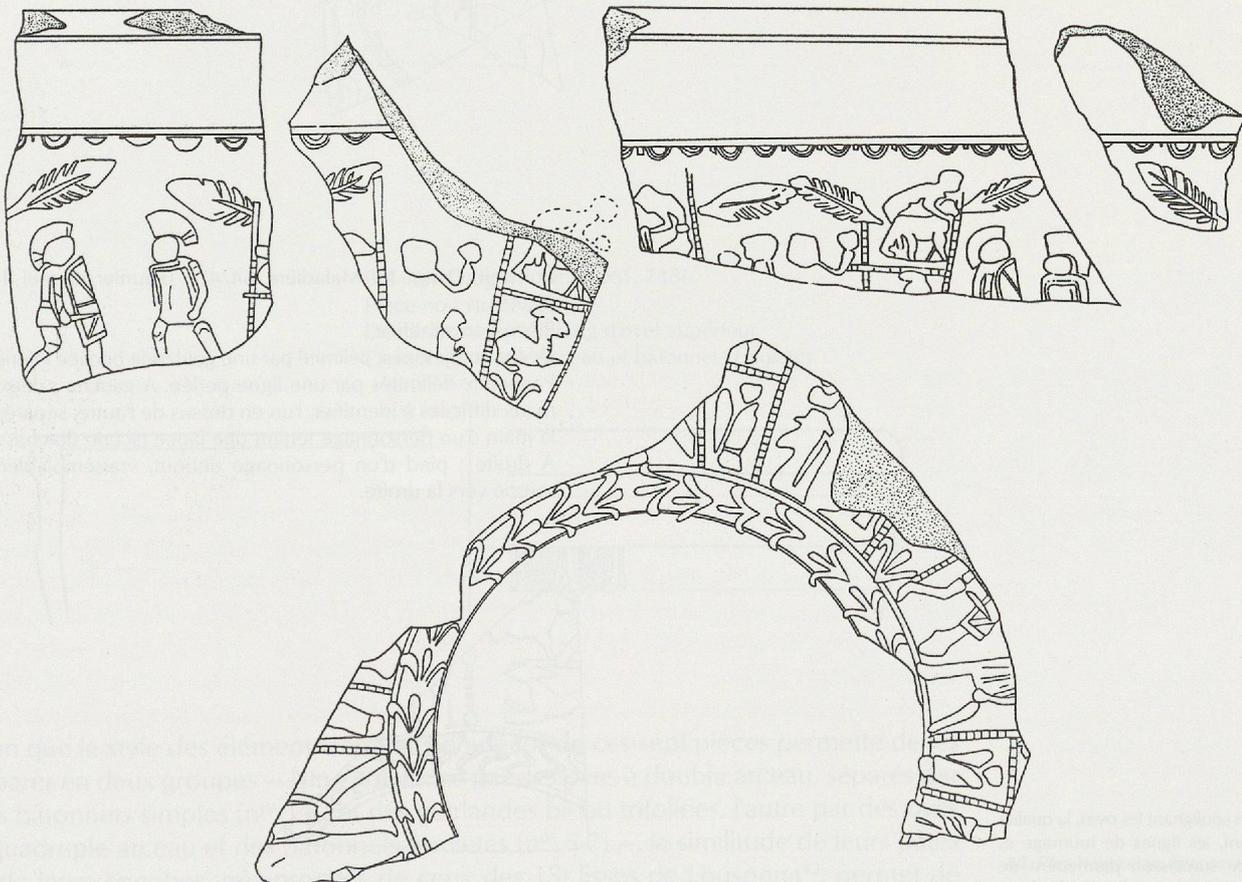
36. Paunier et Kaenel 1982.

37. Voir, par exemple, Oswald 1937, n° 1000, 1003, 1008, 1031 etc.

38. Opposition d'un thrace et d'un hoplomaque, Ettlinger et Roth-Rubi 1979, p. 46.

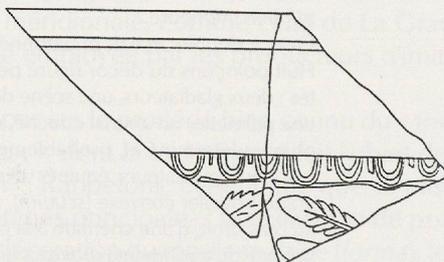
39. Voir Paunier et Kaenel 1982, fig. 3-5, et ci-dessous.

40. Paunier et Kaenel 1982, fig. 10.



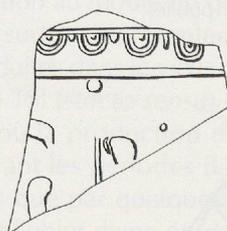
2.

Bol imit. Drag. 37. VY 89/5797-10.
Horizon 9. 100/110 à 180/190 environ.
Même décor (et donc même moule) que le vase précédent⁴¹.
Seules les oves et les palmettes sont conservées.



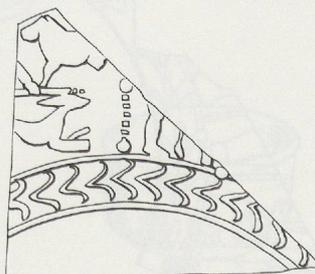
3.

Bol imit. Drag. 37. E61 1023bis.
Pièce non stratifiée.
Décor historié, limité par un rang d'oves supérieur.
Oves à double arceau et bâtonnets simples.



4.

Bol imit. Drag. 37. Maladière 64/472 (Paunier/Kaenel 1982, fig. 49).
Pièce non stratifiée.
Décor en métopes, délimité par une guirlande bifoliée inférieure.
Panneaux délimités par une ligne perlée. A gauche : deux animaux difficiles à identifier, l'un en dessus de l'autre, séparés par la main d'un personnage tenant une lance (scène de chasse ?).
A droite : pied d'un personnage debout, vraisemblablement tourné vers la droite.



41. Le cordon soulignant les oves, la qualité du revêtement, les lignes de tournage et des traces de surcuisson permettent de penser que ce fragment n'appartient pas au vase précédent.

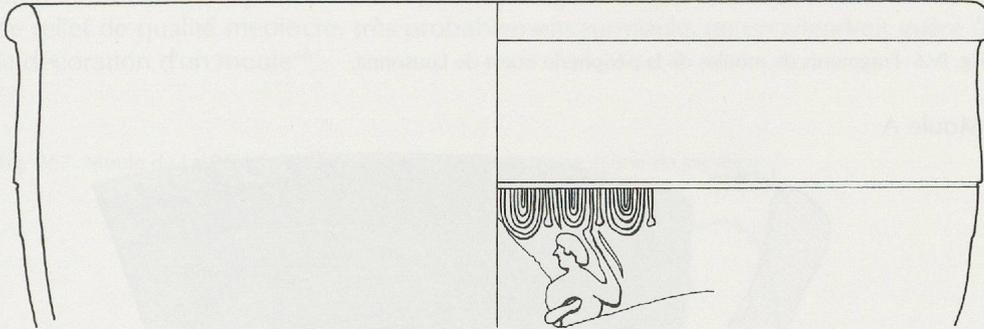
5 Bol imit. Drag. 37. Maladière 1935 C12.

Pièce non stratifiée.

Décor historié, limité par un rang d'oves supérieur.

Oves à quadruple arceau et bâtonnets bouletés.

Personnage tourné à gauche, main droite sur la poitrine, main gauche levée, tenant un objet difficile à déterminer (fouet ?).



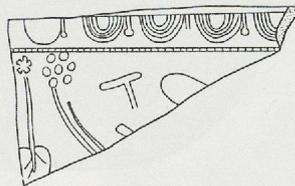
6 Bol imit. Drag. 37. VY 89/5897-01.

Pièce non stratifiée.

Décor historié, probablement désordonné, limité par un rang d'oves supérieur.

Oves à quadruple arceau et bâtonnets bouletés.

Décor composé de rinceaux, de palmettes et d'éléments indéterminés.

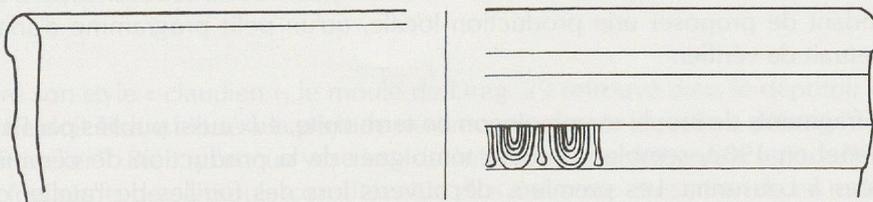


7 Bol imit. Drag. 37. Vidy 1961, 7386.

Pièce non stratifiée.

Décor limité par un rang d'oves supérieur.

Oves à quadruple arceau et bâtonnets bouletés.



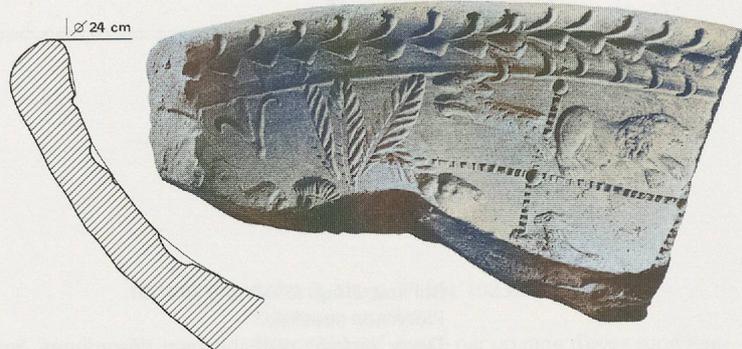
Bien que le style des éléments répétitifs du décor de ces sept pièces permette de les séparer en deux groupes — l'un caractérisé par des oves à double arceau, séparés par des bâtonnets simples (n^{os} 1-4) et des guirlandes bi- ou trifoliées, l'autre par des oves à quadruple arceau et des bâtonnets bouletés (n^{os} 5-7) —, la similitude de leurs pâtes et de leurs engobes, très proches de ceux des TSI lisses de Lousonna⁴², permet de supposer qu'ils ont été produits dans le *vicus*. Cette hypothèse est confirmée pour le

42. Pâte beige clair, fine, savonneuse; revêtement orangé, peu luisant, adhérent mal. Voir chapitre II.6.

premier de ces groupes par une analyse de A. Zanco⁴³ et, surtout, par la découverte de deux moules présentant plusieurs poinçons identiques (fig. IV.6). Mis au jour fortuitement en 1962, dans la périphérie occidentale de l'agglomération antique⁴⁴, ces moules ne correspondent pas exactement aux fragments de vases retrouvés, mais présentent plusieurs motifs communs : l'un des hoplomaques, notamment, ainsi que les guirlandes et les palmes.

Fig. IV.6 Fragments de moules de la périphérie ouest de Lousonna.

Moule A



Moule B



Figures tirées de Paunier et Kaenel 1982, p. 122-123, fig. 3 et 5. Ech. 1/2.

s'il ne fait donc guère de doute que le premier groupe provienne d'un atelier de la banlieue ouest de Lousonna, l'origine du second ne peut être située de manière aussi précise. La qualité des récipients et l'absence d'attestations sur d'autres sites permettent cependant de proposer une production locale, qu'un petit programme d'analyses permettrait de vérifier.

Deux fragments de moule et un poinçon en terre cuite, eux aussi publiés par Paunier et Kaenel en 1982, semblent encore témoigner de la production de céramiques moulées à Lousonna. Les premiers, découverts lors des fouilles de l'atelier de La Péniche, appartiennent à la partie inférieure d'un moule destiné à la production de bols Drag. 29 (fig. IV.7, n° 1)⁴⁵. Orné de godrons de style « claudien », ce moule présente une argile micacée, « ocre-gris », très différente de celle des productions de l'atelier et n'a donc probablement pas été produit sur le site. Aucun fragment de vase provenant de ce moule n'a été retrouvé dans le dépotoir de l'atelier ni, semble-t-il, ailleurs dans le *vicus*.

Le poinçon a, quant à lui, été découvert dans l'est de l'agglomération (Case L' de la Maladière) et se présente sous la forme d'un disque pourvu d'un petit manche en

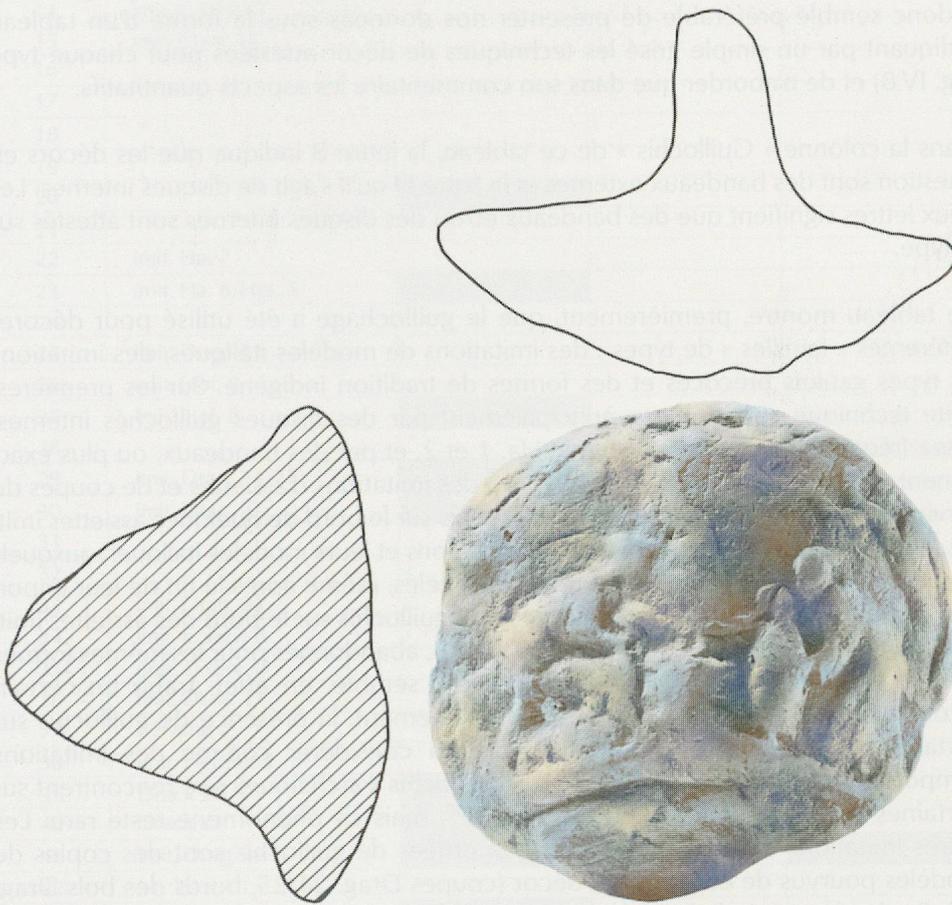
43. Pièce n° 1. Zanco 1999, ZA 1.

44. Secteur de la STEP (station d'épuration des eaux), à proximité des secteurs 23 et 25 où sont attestés des ateliers de potiers. Voir Paunier et Kaenel 1982, p. 126 (note 5), chapitre VI.1.1 et ci-dessous.

45. Voir Lousonna 4, p. 58 et Paunier et Kaenel 1982, p. 121.

argile (n° 2)⁴⁶. Sa face antérieure, d'un diamètre d'environ 6,5 cm, montre un homme s'apprêtant à sacrifier une chèvre sur un autel, une femme accompagnée d'un enfant (à droite) et, probablement, une autre (à gauche), portant des offrandes. Située par la présence d'un arbre (tout à droite) dans un cadre rustique, cette représentation est très proche d'un décor ornant un gobelet d'argent retrouvé à Avenches en 1963⁴⁷. La scène du sacrifice (l'homme et la chèvre) est assez semblable à celle ornant le premier bol imit. Drag. 37 présenté plus haut. Elle n'est pas identique, néanmoins, et ce relief de qualité médiocre, très probablement surmoulé, ne conviendrait guère à la décoration d'un moule⁴⁸.

Fig. IV.7 Moule de La Péniche et poinçon-patrice figurant une scène de sacrifice.



Figures tirées de Paunier et Kaenel 1982, p. 121 et 125, fig. 2 et 10. Ech. 1/1.

Malgré son style « claudien », le moule de Drag. 29 retrouvé dans le dépotoir de La Péniche doit être attribué à la période néronienne, durant laquelle a débuté l'activité de cet atelier⁴⁹. Bien qu'aucun vase issu de cette *forma* ne soit connu aujourd'hui, les deux fragments de ce moule constituent la plus ancienne attestation de ce mode de décoration sur le Plateau suisse. Ce témoignage, néanmoins, demeure anecdotique et illustre surtout le manque d'engouement des potiers « helvètes » pour une technique qu'ils connaissaient et qu'ils étaient certainement capables d'appliquer. La quinzaine d'imitations de Drag. 37 connue à Lousonna⁵⁰ ne tempère guère cette vision et ne représente qu'un phénomène ponctuel et sans postérité. Attesté dès l'horizon 7 de la stratigraphie de référence des fouilles de Chavannes 11⁵¹, soit entre 50/60 et 70/80⁵², ce groupe de production témoigne cependant d'une tentative originale et de l'adoption relativement précoce⁵³ d'une technique très rare en dehors des grands ateliers de sigillée.

46. Pâte beige orangée, dure, à fin dégraisant. Paunier et Kaenel 1982, p. 125.

47. Voir K. Rubi, « Ein neuer Silberbecher aus Avenches », dans *BPA*, 20, 1969.

48. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'il ait été employé pour la production de céramique.

49. Voir Lousonna 4, p. 62 et chapitre VI.1.1.

50. Voir chapitres III.2.1 et III.4.1.

51. Cette parcelle a livré neuf des 16 occurrences de ce type aujourd'hui répertoriées. Voir Lousonna 9, p. 60 et 63.

52. Voir chapitre III.2.2.

53. Les imitations de Drag. 37 apparaissent dans le même horizon que leurs modèles à Chavannes 11. Voir Lousonna 9, p. 35.

IV.4 Adoptions et adaptations

La comparaison entre les TSI et leurs modèles importés est toujours riche en enseignements, quel que soit le sujet abordé⁵⁴. Il en est ainsi pour les décors dont l'usage par les producteurs de TSI n'a pas toujours suivi les canons de la terre sigillée.

L'étude des similitudes et des différences entre les décors de ces deux catégories nécessite une approche typologique, seule à même de mettre en évidence des particularités précises. Les informations disponibles⁵⁵ permettent de dresser la liste des formes sur lesquelles sont attestées les techniques qui viennent d'être présentées. En l'absence de données quantitatives fiables, il n'est par contre guère possible de déterminer leur fréquence sur les différents types du répertoire de notre catégorie⁵⁶. Il a donc semblé préférable de présenter nos données sous la forme d'un tableau indiquant par un simple grisé les techniques de décor attestées pour chaque type (fig. IV.8) et de n'aborder que dans son commentaire les aspects quantitatifs.

Dans la colonne « Guillochis » de ce tableau, la lettre B indique que les décors en question sont des bandeaux externes et la lettre D qu'il s'agit de disques internes. Les deux lettres signifient que des bandeaux et/ou des disques internes sont attestés sur le type.

Ce tableau montre, premièrement, que le guillochage a été utilisé pour décorer différentes « familles » de types : des imitations de modèles italiques, des imitations de types gaulois précoces et des formes de tradition indigène. Sur les premières, cette technique se manifeste principalement par des disques guillochés internes, assez fréquents sur les assiettes imit. Ha. 1 et 2, et par des bandeaux, ou plus exactement des rangs de guillochis, sur le bord des imitations d'assiettes et de coupes du service II de Haltern. La présence de guillochis sur le bord de quelques assiettes imit. Ha. 4b est la seule divergence entre ces imitations et leurs modèles italiques, auxquels les potiers « helvètes » semblent être restés fidèles, même après la fin de leur importation sur le Plateau suisse. La persistance de guillochis sur le bord des assiettes imit. Ha. 2/Drag. 17 et des coupes imit. Ha. 8/Hof. 5, abandonnés pour les mêmes formes par les producteurs de Gaule méridionale⁵⁷, semble, en effet, trahir un certain « conservatisme », qui explique aussi, probablement, la présence de guillochis sur certains types que leur chronologie force à considérer comme des imitations d'importations gauloises sans décor. Ces guillochis « archaïques » se rencontrent sur certaines coupes imit. Drag. 27 ou Hof. 8⁵⁸, mais ce phénomène reste rare. Les autres imitations de formes sud-gauloises ornées de guillochis sont des copies de modèles pourvus de ce genre de décor (coupes Drag. 24/25, bords des bols Drag. 29). Sur les formes indigènes, les guillochis sont représentés presque exclusivement par des bandeaux externes, attestés sur certaines jattes (type 20) et, surtout, sur de nombreux bols de tradition laténienne. Rares sur les bols Drack 20 et 22, ces bandeaux guillochés sont très fréquents sur les Drack 21 et systématiques sur les bols 50. Cet emploi du guillochage pour orner la panse de bols ne trouve guère de parallèles dans les sigillées et peut être considéré comme une réponse « provinciale » aux décors moulés des *pannae* importées.

Les décors à la barbotine se retrouvent presque exclusivement sur des imitations de modèles décorés selon cette technique, comme les assiettes et les coupes des service A et B de La Graufesenque ou sur des types d'influence tardo-italique produits dans l'atelier de La Péniche. Quelques bols cylindriques imit. Drag. 30 constituent la seule exception connue à cette règle. Les feuilles d'eau que présente la panse de ces exemplaires remplace le décor moulé de leurs modèles.

Les rares TSI ornées au moule, enfin, sont uniquement constituées de types imitant des importations décorées de la même manière (bols Drag. 29 et 37).

54. Evolution quantitative (voir chapitre II.4), répertoire fonctionnel (chapitre III.1) ou typologique (chapitre III.6), etc.

55. Pièces publiées ou vues dans les dépôts des organismes mentionnés au chapitre I.2 et III.4.

56. S'il ne fait aucun doute que l'étude quantitative, et même chrono-quantitative, de décors présenterait un certain intérêt, cette approche n'a que très rarement été tentée (et encore jamais pour les TSI). Cet état de fait tient notamment à la difficulté de quantifier des traitements pouvant affecter différentes parties d'un récipient (bord, panse, fond), qui compliquent l'interprétation du nombre de fragments et interdisent un calcul en NMI.

57. Les assiettes Drag. 17 et les coupes Hof. 5 de La Graufesenque remplacent les importations italiques Ha. 2 et 8 à partir du début du règne de Tibère sur le Plateau suisse. Voir Lousonna 9, p. 34.

58. Types dont l'apparition est située après la disparition de leurs prototypes italiques. Voir chapitre III.2.2.

Type	Appellation trad.	Guillochis	Barbotine	Moulé
1	imit. Ha. 1	D		
2	imit. Ha. 2/Drag. 17	BD		
3	imit. Ha. 4b	B		
4	Drack 4	BD		
5	Drack 5			
6	imit. Drag. 18			
7	imit. Drag. 15/17	D		
8				
9	imit. Drag. 22			
10	Péniche 1			
11	imit. Drag. 36			
12	Péniche 3			
13	imit. a. serv. B			
14	imit. a. serv. D			
15	imit. Curle 15			
16				
17				
18				
19				
20		B		
21				
22	imit. Ha. 7			
23	imit. Ha. 8/Hof. 5	B		
24				
25	imit. Drag. 33			
26	imit. Hof. 9			
27	imit. Hof. 8	B		
28				
29	imit. Drag. 24/25	B		
30	imit. Drag. 27	B		
31				
32				
33	imit. Drag. 35			
34	imit. c. serv. B			
35	imit. c. serv. D			
36	imit. Drag. 23			
37	Péniche 2			
38	imit. Hermet 9			
39	Drack 20	B		
40	Drack 21	B		
41	imit. Drag. 29	B		
42				
43	Drack 22	B		
44				
45	imit. Drag. 37			
46				
47		B		
48				
49	imit. Hof. 12			
50		B		
51	imit. Drag. 30	B		
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				

Fig. IV.8 Typologie et décors: associations observées.

Ces comparaisons entre les décors des TSI et de leurs modèles mettent donc en évidence quelques adaptations, dont la plus importante est l'utilisation du guillochage pour décorer la panse de bols de tradition indigène. La persistance des guillochis sur le bord d'assiettes ou de coupes, par contre, semble due à l'influence des précurseurs italiques et ne peut être considérée comme une originalité régionale. Les producteurs de TSI, d'ailleurs, n'ont pas cherché à s'écarter des techniques et des motifs des décors de leurs modèles, au contraire, nous l'avons dit, de leurs successeurs de la seconde moitié de la période antonine et de l'époque sévérienne. Pour les décors, comme pour les techniques de façonnage et d'engobage, ou pour le répertoire de leurs productions, les fabricants de TSI ont adopté et adapté des procédés « étrangers » et sont restés relativement fidèles à leurs modèles.